

DCG 6

FINANCE D'ENTREPRISE

3^e édition

Florence Delahaye-Duprat

Agrégée d'économie et gestion, diplômée d'expertise comptable
Enseignante à l'IUT de Nantes

Jacqueline Delahaye

Agrégée de techniques économiques de gestion

Nathalie Le Gallo

Agrégée d'économie et gestion, option finance
Professeur en DCG et DSCG

en partenariat avec

DUNOD
leader de l'expertise comptable


EDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE

Crédits iconographiques

p. 172 : © Magnifying Glass by Adam Novantio from the Noun Project ; p. 204 : © Business monitoring by Vectors Point from the Noun Project, © Technology by leo-graph.com from the Noun Project, © Organization by Graphic Tigers from the Noun Project, © Oil spill by Luis Prado from the Noun Project ; p. 295 : © Jakub Ukrop from the Noun Project ; © Fist Pounding by Luis Prado from the Noun Project.

Maquette de couverture : Yves Tremblay

Maquette intérieure : Yves Tremblay

Mise en pages : Nord Compo

Infographies : Yves Tremblay

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



Les liens proposés tout au long de ce livre sont des compléments d'information. Vous pouvez soit flasher les QR-codes, soit copier-coller les URL raccourcies dans votre navigateur. Ces liens resteront valables durant toute la période de commercialisation de l'ouvrage. Toutefois, nous ne pouvons en garantir la pérennité dans la mesure où les pages auxquelles ils renvoient sont la propriété des sites qui les hébergent.

© Dunod, 2022

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-083684-0

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

SOMMAIRE

Mode d'emploi	IV
Programme	VI
Avant-propos	XIII
Table des sigles et abréviations	XV

Partie 1 Le diagnostic financier des comptes sociaux

Chapitre 1 L'analyse de l'activité	1
Chapitre 2 L'analyse fonctionnelle du bilan	23
Chapitre 3 L'analyse par les ratios.....	44
Chapitre 4 L'analyse de la rentabilité	66
Chapitre 5 Le tableau de financement	82
Chapitre 6 Les tableaux de flux de trésorerie	114
PARTIE 1. CAS DE SYNTHÈSE	153

Partie 2 La politique d'investissement

Chapitre 7 La valeur et le temps	160
Chapitre 8 La gestion du besoin en fonds de roulement d'exploitation	173
Chapitre 9 Les projets d'investissement	190
PARTIE 2. CAS DE SYNTHÈSE	211

Partie 3 La politique de financement

Chapitre 10 Les modes de financement : fonds propres	213
Chapitre 11 Les modes de financement : endettement et crédit-bail	226
Chapitre 12 Les marchés financiers	246
Chapitre 13 Les contraintes de financement	268
Chapitre 14 La structure de financement	290
Chapitre 15 Le plan de financement	306
PARTIE 3. CAS DE SYNTHÈSE	326

Partie 4 La trésorerie

Chapitre 16 La gestion de trésorerie	331
Chapitre 17 Les financements à court terme	345
Chapitre 18 Le placement des excédents de trésorerie sur les marchés financiers ...	360
PARTIE 4. CAS DE SYNTHÈSE	373

Sujet type d'examen	375
Corrigé du sujet type d'examen	391
QCM et quiz: corrigé	401
Index	402
Table des matières	404

Mode d'emploi

Tout le programme

Approfondissements

CHAPITRE 4 **L'organisation judiciaire**

PROGRAMME

Compétences attendues

- Distinguer les différentes juridictions nationales et européennes et déterminer leurs compétences
- Déterminer la juridiction compétente dans un litige donné
- Vérifier les conditions de recevabilité de l'action en justice
- Déterminer les voies de recours possibles dans une situation juridique donnée
- Vérifier le respect des principes directeurs du procès énoncés dans le Code de procédure civile et dans la Convention européenne des droits de l'homme
- Identifier les rôles respectifs des magistrats du siège et du ministère public

Savoirs associés

- Les ordres administratif et judiciaire
- Les principes juridictions nationales et européennes
- Les degrés de juridictions
- La compétence matérielle et territoriale d'une juridiction
- Les conditions de recevabilité de l'action en justice
- Les notions de prescription et forclusion
- Les voies de recours possibles en fonction d'une décision de justice
- Les principes directeurs du droit commun du procès français et européen
- Le personnel de justice

PLAN DU CHAPITRE

COURS : 1. Les principes directeurs du procès • 2. Les compétences des juridictions • 3. Les juridictions européennes • 4. Les juridictions nationales • 5. Le personnel de justice • 6. L'action en justice • 7. Les voies de recours

DES SAVOIRS AUX COMPÉTENCES : Évaluer les savoirs • Maltriser les compétences • Préparer l'épreuve

SYNTHÈSE

La justice, ce sont des millions de décisions rendues chaque année au sein de juridictions par le personnel de justice. L'action en justice repose sur des principes qui relèvent du droit européen comme du droit national. Le justiciable a recours à un tribunal pour faire reconnaître un droit contesté ou tout fait dont il s'estime victime. Cette procédure est mise en œuvre selon une procédure établie, ponctuée par un jugement qui peut être contesté.

MOTS-CLÉS

Appel • Compétence matérielle • Compétence territoriale • Forclusion • Instance • Juridictions • Litige • Pourvoi • Prescription • Recours

Partie 1 Introduction générale au droit

B Le Tribunal

Juge de première instance, également domicilié à Luxembourg, le Tribunal tranche les litiges qui portent sur le droit européen. Il peut être saisi par toute personne physique et morale, ressortissant d'un État membre. Il est composé d'au moins un juge désigné par chaque État membre. Ses décisions sont susceptibles de pourvoi devant la CJUE. L'application du droit de l'Union ne relève pas uniquement des juridictions de l'UE : les cours et tribunaux des États membres doivent eux aussi appliquer ce droit.

FOCUS — Le cas particulier de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH)

La CEDH est la juridiction qui assure le respect de la Convention européenne des droits de l'Homme par les 47 États membres du Conseil de l'Europe.

Elle peut être saisie par les États, les personnes physiques et les personnes morales. La CEDH est...

CAS 4

4 Les juridictions nationales

A Les juridictions de l'ordre administratif

Elles jugent les litiges relatifs aux activités de l'administration (fig. 4.1).

Sur l'organisation de la justice française : <https://www.justice.gouv.fr/le-conseil-etat-et-la-cour-des-comptes-10011>

Conseil d'État

- Rôle consultatif : avis sur textes de loi et questions administratives, alerte des pouvoirs publics (réformes souhaitables)
- Rôle contentieux : premier et dernier ressort (recours électoraux...), juge d'appel des litiges, juge de cassation (décisions de CAA, de la Cour des comptes et des instances disciplinaires)

Cours administratives d'appel (CAA)

- 5 CAA divisées en chambres
- Jugement collégial des appels contre les jugements des TA

Tribunaux administratifs (TA)

- 26 TA en métropole
- Jugement de droit commun de 1^{er} degré, collégial ou à juge unique, des litiges notamment fiscaux, électoraux et des infrastructures

Figure 4.1. Principales juridictions administratives

Renvois vers les cas

Mise en contexte

Visuels facilitant la mémorisation

DES SAVOIRS AUX COMPÉTENCES



- 1 QCM**
 Pour chaque proposition une ou plusieurs réponses sont possibles. Justifiez-les.
- Les contrats :
 - a. n'ont d'effet qu'entre les parties contractantes.
 - b. profitent aux tiers.
 - c. profitent aux tiers dans les cas prévus par la loi.
 - d. ne nuisent pas aux tiers.
 - Le paiement est :
 - a. une somme d'argent.
 - b. toujours effectuée par le débiteur.
 - c. prouvé par tout moyen.
 - d. l'exécution des obligations contractuelles.
 - L'astreinte est :
 - a. une somme d'argent forfaitaire.
 - b. une contrainte physique sur la personne du débiteur.
 - c. une somme d'argent par période de retard.
 - d. fixée par le créancier.
 - e. fixée par le juge.
 - L'exécution forcée :
 - a. est le recours à la force publique par le créancier.
 - b. est le recours aux tribunaux par le créancier.
 - c. suppose la mise en demeure du débiteur.
 - d. n'exige pas la mise en demeure du débiteur dans une première phase.
 - e. est une exécution en nature de l'obligation dans tous les cas.
 - La résolution :
 - a. met fin au contrat pour l'avenir.
 - b. est une action.
 - c. suppose la mise en demeure du débiteur.
 - d. suppose la causalité.

Exercices, applications et cas progressifs

Compétences du programme

DES SAVOIRS AUX COMPÉTENCES



- 7 Situation pratique : Tif'Annie ***** (20 min)
Compétences attendues Identifier les éléments constitutifs du fonds de commerce
- La marque Tif'Annie a été déposée par Annie Letif à l'ouverture de son premier salon de coiffure à Grenoble qu'elle exploite encore à ce jour. Elle a depuis créé deux autres salons sous cette marque dans la région. Une jeune femme prénommée Tiffany installe un salon de coiffure dans un local appartenant de Grenoble à son prénom. Dans la même rue, une cave à vins vient d'ouvrir sous la marque Tiffany, prénom de sa créatrice.
- Travail à faire**
 Quels conseils donneriez-vous à Annie Letif ?
- 8 Commentaire de document/rédaction d'une note : Lefebure ***** (30 min)
Compétences attendues Etudier le bail commercial, la protection du locataire, le prélever et les obligations du propriétaire
- Par acte sous signature privée, la Société des Courses marseillaises a donné à bail à Paul Lefebure, pour une durée de 9 ans, la concession exclusive de l'installation d'un buffet-buvette sur le champ de courses marseillais. L'accord conclu prévoit que l'activité de Paul Lefebure doit être limitée à l'enceinte de l'hippodrome et réduite aux seules journées de réunions hippiques (10 à 20 réunions par an). A l'expiration de la période fixée dans l'acte sous signature privée, M. Lefebure a reçu congé de la Société des Courses marseillaises au motif que le bail n'est pas commercial. S'estimant lésé, il envisage d'intenter une procédure contre la société de courses pour violation des dispositions relatives aux baux commerciaux.
- Travail à faire**
- Rappelez les conditions du droit au renouvellement.
 - Quel est le problème juridique dans cette affaire ?
 - Les parties et les faits soulevés dans l'arrêt de la Cour de cassation.
 - Le thème de droit ?
 - Quelle est la solution apportée par la Cour de cassation ?
 - Le raisonnement au cas de M. Lefebure.

Trois étapes

Progressivité et temps de réalisation

SYNTHÈSE

Le droit : finalités, règles et branches

- Le droit objectif et les droits subjectifs**
- Droit objectif : ensemble des règles sociales gouvernant les rapports des hommes entre eux ou avec la puissance publique.
 - Droits subjectifs : prérogatives reconnues par le droit objectif aux personnes et dont elles peuvent se prévaloir auprès de l'autorité publique.



- Les caractères de la règle de droit**
- La règle de droit est :
- Générale et abstraite. Elle s'applique indistinctement à toutes les personnes qui se trouvent dans la situation que la règle a voulu organiser.
 - Coercitive. Elle s'impose sous peine de sanctions prononcées par les tribunaux.

Le droit public et le droit privé

	Droit public	Droit privé
Objet	Organisation et fonctionnement des pouvoirs publics. Relations des pouvoirs publics avec les personnes privées.	Relations des personnes privées entre elles
But	Satisfaction de l'intérêt général	Satisfaction des intérêts privés
Caractère	Impératif	Souvent supplétif Ordre judiciaire

Synthèse visuelle du chapitre

PARTIE 2: CAS DE SYNTHÈSE

LES PERSONNES ET LES BIENS

- 1 Situations pratiques ****
- Rémi Leconte, 26 ans, est comptable dans une entreprise de menuiserie de Compiègne (Oise). Il désire désormais travailler à son compte. Fort de ses compétences, il pense qu'il saura gérer un fonds de commerce. Une de ses connaissances, Jean, est commerçant-photographe et envisage de céder sa boutique. Passionné de photographie, Rémi envisage d'acquiescer, moyennant un emprunt, le commerce de Jean. Son amie, Julie, est secrétaire dans une entreprise de transport. Elle pense démissionner et rejoindre Rémi dans l'aventure. Elle dispose déjà de quelques économies et l'appartement dans lequel le couple s'apprête à s'installer lui appartient.
- Travail à faire**
- Selon vous, est-il utile que Rémi signe un contrat de mariage chez le notaire. Rémi et Julie se sont mariés et le projet de Rémi s'est concrétisé. Il a acheté le fonds de commerce de photographie et devient commerçant. Julie rejoint son mari pour l'aider dans le magasin lorsqu'il part en reportage. Elle prend également en charge des travaux de gestion du fonds de commerce.
 - Quel statut conseillez-vous à Julie ?
- Dominique, le frère de Julie âgé de 32 ans, est passionné de moto et de vitesse. Il a été victime d'un accident de la route. Son casque s'est descellé et il a eu de graves blessures à la tête avec des séquelles irréversibles. Il présente de longs moments d'absence et manque de discernement dans certaines situations. Le diagnostic des médecins est très mauvais, ils doutent qu'il puisse guérir.
- Travail à faire**
- Quelle est la protection juridique la plus appropriée au cas de Dominique ?
 - Quelles sont les démarches à entreprendre ?
- 2 Question ****
- Vous développerez une réponse argumentée et structurée sur le thème suivant : « La personne morale : définition et capacité. »
- 3 Commentaire de document ****
- À l'aide de l'annexe, vous répondrez aux questions suivantes. Rédigez une introduction en situant la question dans le cours, développez vos connaissances de manière structurée. Veillez à soigner l'orthographe et la syntaxe.

Cas transversaux

Méthode et conseils

PROGRAMME

Axe 2 : Gestion comptable et financière

Les unités d'enseignement (UE) de « comptabilité » (UE 9), de « comptabilité approfondie » (UE 10), de « contrôle de gestion » (UE 11) et de « finance d'entreprise » (UE 6) ont pour objet de permettre au titulaire du DCG de disposer d'une démarche et des outils nécessaires pour enregistrer l'information comptable et financière, pour réaliser une analyse de la situation d'une organisation et disposer d'éléments d'aide à la prise de décision.

Ces unités d'enseignement devront, notamment, permettre le développement de compétences spécifiques :

- rechercher, si besoin calculer et valider une information comptable ou financière ;
- exploiter une documentation (chiffrée ou non) ;
- identifier les outils d'analyse adaptés ;
- exploiter et commenter les résultats obtenus afin de proposer des décisions à court, moyen et long terme ;
- rédiger un argumentaire pour conseiller le décideur.

UE 6. Finance d'entreprise

Niveau L – 150 heures – 14 ECTS

1. Le diagnostic financier des comptes sociaux (40 heures)

Sens et portée de l'étude. Le diagnostic financier doit permettre de porter un jugement sur les forces et les faiblesses de l'entreprise à partir de données pluriannuelles sur ses états financiers et des informations sectorielles, en vue d'émettre des préconisations.

1.1. La démarche de diagnostic

Sens et portée de l'étude. Mettre en œuvre des méthodes d'analyse des états financiers qui varient en fonction de l'information disponible et du contexte du diagnostic.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none">– Expliciter le caractère multidimensionnel du diagnostic d'entreprise.– Interpréter les documents de synthèse.– Identifier les destinataires du diagnostic financier d'entreprise.– Identifier les limites de l'information comptable.– Discuter de l'intérêt et des limites de l'information sectorielle.	<ul style="list-style-type: none">– Définition du diagnostic financier d'une entreprise.– Diversité des méthodes de diagnostic.– Définition et articulation des documents de synthèse : bilan, compte de résultat et annexe.– Comparaison dans le temps.– Comparaison des données de l'entreprise à celles de son secteur.– Intérêts et limites des informations sectorielles.

1.2. L'analyse de l'activité

Sens et portée de l'étude. Analyser l'activité de l'entreprise pour apprécier sa croissance et mesurer son aptitude à dégager des profits.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser le compte de résultat. - Déterminer les différents soldes intermédiaires de gestion. - Justifier les retraitements du tableau des soldes intermédiaires de gestion. - Commenter et interpréter les différents soldes intermédiaires de gestion. - Déterminer la capacité d'autofinancement selon les méthodes additive et soustractive. - Commenter et interpréter la capacité d'autofinancement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les soldes intermédiaires de gestion : présentation et retraitements. - La valeur ajoutée : signification et répartition. - La capacité d'autofinancement.

1.3. L'analyse de la structure financière

Sens et portée de l'étude. Analyser la structure des ressources et des emplois mise en œuvre pour que l'entreprise puisse assurer sa pérennité et développer son activité.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer la logique fonctionnelle « emplois/ressources ». - Différencier les différents cycles d'opérations (investissement, financement, exploitation). - Construire un bilan fonctionnel. - Calculer le fonds de roulement net global, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette. - Caractériser l'évolution dans le temps de la structure financière d'une entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'équilibre fonctionnel du bilan. - Le fonds de roulement net global. - Le besoin en fonds de roulement (exploitation et hors exploitation). - La trésorerie nette. - Les retraitements du bilan fonctionnel.

1.4. L'analyse de la rentabilité

Sens et portée de l'étude. Mesurer la rentabilité au strict plan économique ou en introduisant l'impact de l'endettement sur la rentabilité des fonds propres.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Différencier charges variables et charges fixes. - Calculer et distinguer la rentabilité économique de la rentabilité financière. - Mettre en évidence l'effet de levier. - Caractériser la problématique rentabilité-risque liée à l'endettement. - Analyser la rentabilité d'une activité ou d'une entreprise, dans une situation donnée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les charges variables, les charges fixes. - La rentabilité économique. - Le levier opérationnel (ou d'exploitation). - La rentabilité financière. - L'effet de levier financier.

1.5. L'analyse par les ratios

Sens et portée de l'étude. Déterminer les valeurs relatives pour situer l'entreprise dans l'espace et dans le temps.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer les ratios relatifs à l'activité générale et ceux relatifs à la structure financière. - Distinguer les ratios de stock et de flux, en niveau ou en taux de croissance. - Analyser les ratios de l'entreprise et les mettre en relation avec ceux du secteur. - Réaliser un diagnostic à partir d'un ensemble de ratios pertinents. - Identifier les limites d'une analyse basée uniquement sur les ratios. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les ratios d'activité. - Les ratios de profitabilité. - Les ratios de rotation. - Les ratios d'investissement. - Les ratios d'endettement. - Les ratios de structure.

1.6. L'analyse par les tableaux de flux

Sens et portée de l'étude. Analyser en dynamique les flux de fonds et de trésorerie pour juger de l'aptitude de l'entreprise à honorer ses engagements ainsi qu'à prévenir les éventuelles défaillances.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer tableau de financement et tableau de flux de trésorerie. - Identifier le rôle de la trésorerie dans le risque de défaillance. - Construire le tableau de financement du Plan comptable général. - Construire un tableau de flux de trésorerie selon la méthode directe ou indirecte. - Justifier les retraitements des tableaux de flux. - Conduire un diagnostic à partir des tableaux de flux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le tableau de financement (tableau de flux de fonds) et les tableaux de flux de trésorerie. - Les retraitements pour l'élaboration des tableaux de flux. - Les flux de trésorerie d'exploitation, d'investissement, de financement. - La capacité à supporter le coût de la dette, solvabilité. - La capacité à financer les investissements.

1.7. Le diagnostic financier

Sens et portée de l'étude. Il s'agit de synthétiser l'ensemble des analyses pour produire une vision globale du diagnostic financier.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un diagnostic financier à partir de données financières. - Proposer une conclusion générale à un diagnostic financier 	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic financier : démarche, outils.

2. La politique d'investissement (40 heures)

Sens et portée de l'étude. Apprécier la pertinence d'un investissement à partir des flux financiers prévisionnels qu'il engendre sur plusieurs périodes.

2.1. La valeur et le temps

Sens et portée de l'étude. Mettre en évidence la relation entre temps et valeur, mesurée pour un actif ou un passif financier.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer valeur d'usage, valeur historique et valeur de marché. - Analyser l'influence du temps sur la valeur et appréhender le lien entre valeur et taux d'actualisation. - Calculer et interpréter un taux actuariel. 	<ul style="list-style-type: none"> - La valeur présente et la valeur future. - La capitalisation et l'actualisation en temps discret. - Les annuités : définition et détermination. - Taux d'intérêt nominal et taux d'intérêt réel. - L'évaluation d'un actif par actualisation des flux futurs. - Le taux de rendement actuariel.

2.2. La gestion du besoin en fonds de roulement d'exploitation

Sens et portée de l'étude. Évaluer le besoin de financement généré par l'exploitation en se référant aux normes (ou conditions normales) de fonctionnement du cycle d'exploitation. Mesurer l'impact des variations de niveau d'activité et justifier éventuellement la réduction des emplois.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer le besoin en fonds de roulement d'exploitation normatif. - Analyser le besoin en fonds de roulement au vu des éléments variables (postes de stocks, de créances clients, de dettes fournisseurs et de TVA). - Proposer des recommandations en matière de gestion du besoin en fonds de roulement, dans une situation donnée ou prévisionnelle simple. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'approche normative du besoin en fonds de roulement (d'exploitation). - Le niveau moyen du besoin en fonds de roulement d'exploitation. - Les actions sur les postes clients, fournisseurs et stocks.

2.3. Les projets d'investissement

Sens et portée de l'étude. Caractériser et estimer le bien fondé d'un projet d'investissement en univers certain.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et distinguer les différents types d'investissements. - Calculer les flux prévisionnels caractérisant un projet à partir des capacités d'autofinancement d'exploitation et des flux patrimoniaux. - Déterminer les différents critères financiers de sélection de projets d'investissement. - Argumenter un choix entre plusieurs projets qui respectent le niveau d'acceptation fixé <i>a priori</i>. - Analyser une décision d'investissement au-delà du simple calcul financier à l'aide de critères de sélection non financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> - La typologie des investissements. - Les paramètres financiers et comptables caractérisant un investissement. - Le choix d'un taux d'actualisation en fonction du coût du capital pour un projet (hors fiscalité). - Les critères financiers de sélection (valeur actuelle nette y compris VAN globale, taux de rentabilité interne y compris TIR global, délai de récupération du capital investi, indice de profitabilité). - Les critères non financiers de sélection.

3. La politique de financement (50 heures)

Sens et portée de l'étude. Exploiter les opportunités des différents modes de financement en respectant l'équilibre financier de l'entreprise et en tenant compte des informations délivrées par les marchés financiers. Faire des prévisions sur l'équilibre de la trésorerie à moyen terme et apprécier la cohérence entre investissements et choix de financement.

3.1. Les modes de financement

Sens et portée de l'étude. Différencier les modes de financement selon leur coût, leur origine et le risque supporté par les bailleurs de fonds.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer les modes de financement et évaluer leur coût respectif. - Déterminer et valoriser le montant des engagements financiers de l'entreprise. - Calculer et comparer les coûts des différents moyens de financement en intégrant l'impôt sur les bénéfices. - Identifier une ou plusieurs solutions de financement. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'autofinancement : source, intérêts et limites. - Le financement par emprunt avec construction d'un tableau d'amortissement. - Le financement par augmentation de capital. - Le financement par crédit-bail. - Le financement participatif.

3.2. Les marchés financiers

Sens et portée de l'étude. Après avoir resitué le marché financier comme un mode de financement direct au sein de l'économie, déterminer l'apport des marchés financiers en matière de politique de financement et d'information financière de qualité.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en évidence les grands principes d'organisation. - Identifier les produits du marché financier. - Identifier les principales sources de notation financière et de cotation des titres. - Expliquer la cote des actions et des obligations. - Justifier la variation des prix des titres en fonction des taux d'intérêt de marché et de l'information. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le marché financier : définition, organisation et présentation des différentes catégories de titres, indices boursiers. - Les composantes du marché financier. - Les relations entre qualité de l'information, prix de marché et coût d'un financement extérieur. - Les relations entre taux actuariel de marché, taux nominal et valeur de marché des titres. - La cote des actions et des obligations.

3.3. Les contraintes de financement

Sens et portée de l'étude. Intégrer les contraintes des financements existants en fonction du niveau de développement de l'entreprise.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> – Construire un bilan financier. – Estimer les différents équilibres financiers. – Évaluer le niveau de risque et la soutenabilité de la dette. – Analyser les garanties des prêteurs et leur incidence sur le coût des dettes. 	<ul style="list-style-type: none"> – La liquidité de l'actif et l'exigibilité du passif du bilan financier. – L'équilibre financier (fonds de roulement financier). – Les ratios de liquidité. – La relation entre risque financier et garanties. – Les principales garanties (personnelles et réelles) prises par les bailleurs à l'exclusion de l'aspect juridique.

3.4. La structure de financement

Sens et portée de l'étude. Caractériser la structure de financement de l'entreprise en prenant en compte la fiscalité, l'endettement financier et le risque de faillite.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> – Calculer le coût moyen pondéré du capital. – Justifier la relation entre structure du financement et valeur de l'entreprise. – Analyser la structure de financement d'une organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> – Le coût du capital pour l'entreprise et sa relation avec le taux requis par les actionnaires. – L'incidence du niveau d'endettement et du risque de faillite sur le coût du capital. – La notion d'endettement optimal par arbitrage entre rentabilité des fonds propres et risque de faillite.

3.5. Le plan de financement

Sens et portée de l'étude. Apprécier la pertinence de la politique de financement retenue et sa cohérence avec la politique d'investissement afin d'assurer l'équilibre de la trésorerie sur le moyen terme.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les étapes de la construction d'un plan de financement. – Élaborer un plan de financement. – Identifier des modalités d'équilibrage du plan de financement, dans une situation donnée. 	<ul style="list-style-type: none"> – Les objectifs du plan de financement. – Le plan de financement présenté sur une durée de trois à cinq ans, selon un modèle adapté à l'analyse fonctionnelle. – Les différentes modalités d'équilibrage de la trésorerie à moyen terme.

4. La trésorerie (20 heures)

Sens et portée de l'étude. Anticiper les mouvements de trésorerie de court terme, connaître le principe d'équilibrage pour optimiser les modalités de financement des déficits et de placement des excédents sur les marchés financiers.

4.1. La gestion de trésorerie

Sens et portée de l'étude. Anticiper les mouvements de trésorerie de court terme et les reporter dans le budget de trésorerie.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Caractériser la notion de prévision de trésorerie. - Construire un budget de trésorerie. - Commenter le principe de l'équilibrage de la trésorerie. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'établissement des prévisions de trésorerie. - L'élaboration d'un budget de trésorerie à un horizon de quelques mois avec prise en compte de la taxe sur la valeur ajoutée.

4.2. Le financement des déficits de trésorerie de court terme

Sens et portée de l'étude. Minimiser le coût de financement des déficits de trésorerie de court terme.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer et qualifier les principales modalités de financement des déficits de trésorerie. - Arbitrer entre les différentes modalités de financement à la disposition de l'entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les principales modalités de financement à court terme des soldes déficitaires de trésorerie : escompte, crédits de trésorerie, découvert. - La négociation des conditions de mouvements de trésorerie. - Les coûts des différentes modalités de financement.

4.3. Le placement des excédents de trésorerie en produits bancaires et financiers

Sens et portée de l'étude. Identifier les avantages et les risques des placements des excédents de trésorerie sur les marchés financiers.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier la relation entre incertitude et rentabilité exigée par le marché. - Calculer la rentabilité espérée ou la valeur théorique sur une période d'un titre financier. - Déterminer différents placements sur les marchés financiers. - Incorporer les gains des placements dans la trésorerie. 	<ul style="list-style-type: none"> - La relation rentabilité-risque : interprétation par type d'actif. - La représentation espérance / écart-type. - Les produits bancaires. - La rentabilité et le risque à partir d'une série de données boursières. - L'introduction à la diversification avec deux actifs.

Rédigés par des équipes pluridisciplinaires comprenant notamment des membres des commissions d'examen, et 100 % conformes aux nouveaux programmes et guides pédagogiques applicables depuis la rentrée 2019, les manuels Dunod constituent une **préparation complète** aux épreuves de DCG et DSCG.

L'axe 2 « Gestion comptable et financière » et l'évaluation par les compétences

Les unités d'enseignement (UE) de « comptabilité » (UE 9), de « comptabilité approfondie » (UE 10), de « contrôle de gestion » (UE 11) et de « finance d'entreprise » (UE 6) ont pour objet de permettre au titulaire du DCG de disposer d'une démarche et des outils nécessaires pour enregistrer l'information comptable et financière, pour réaliser une analyse de la situation d'une organisation et disposer d'éléments d'aide à la prise de décision.

Ces unités d'enseignement devront, notamment, permettre le développement de compétences spécifiques :

- rechercher et, si besoin, calculer et valider une information comptable ou financière ;
- exploiter une documentation (chiffrée ou non) ;
- identifier les outils d'analyse adaptés ;
- exploiter et commenter les résultats obtenus afin de proposer des décisions à court, moyen et long terme ;
- rédiger un argumentaire pour conseiller le décideur.

Les unités sont déclinées en compétences. Ces compétences sont à la fois variées mais limitées par une liste donnée et clairement identifiée. Une compétence peut être définie comme la capacité à utiliser un savoir-faire dans une situation donnée pour produire un résultat requis. Elle s'acquiert dans une situation, d'où l'importance de la structuration et de l'entraînement à la pratique de la problématisation.

Une compétence présente un caractère disciplinaire ; elle vise à résoudre des problèmes liés à la discipline et repose nécessairement sur des connaissances inhérentes à cette même discipline. Dans le même temps, une compétence s'appuie sur des savoir-faire généraux et transversaux (capacité à analyser, à rédiger de manière concise et précise, etc.).

La compétence induit donc un rapport au savoir, elle ne s'y oppose pas. Les savoirs sont les informations qu'il faut être en mesure de mobiliser à bon escient avec pour finalité l'élaboration d'un raisonnement structuré ou la résolution d'un problème lié à la pratique financière.

Le concept de situation est donc central lorsque l'on évoque une compétence ; la mise en situation donne à l'étudiant l'occasion d'exercer la compétence visée. Une **situation** présente donc divers caractères, à la différence de la simple application de la règle :

- Elle mobilise un ensemble d'acquis et est orientée vers une tâche porteuse de sens.
- Elle fait référence à une catégorie de problèmes spécifiques à la discipline, elle est nouvelle.

Une compétence est évaluable. Elle peut se mesurer à la qualité de l'exécution de la tâche et à la qualité du résultat. Dès lors, une préparation efficace repose sur un équilibre judicieux entre l'acquisition de connaissances et un développement de compétences ciblées centré sur le réinvestissement en contexte. L'évaluation s'en trouve renouvelée ;

elle met l'accent sur le cheminement intellectuel et l'esprit critique du candidat et promeut une nouvelle quête de sens.

Le parti pris de nos manuels

Le présent manuel vise à apporter l'ensemble des savoirs disciplinaires associés à l'unité d'enseignement « Finance d'entreprise » à travers quatre parties, structurées en 18 chapitres, respectant scrupuleusement la progression logique du programme. Chaque chapitre propose une **synthèse synoptique** finale propice à la mémorisation. Ces infographies constituent un véritable aide-mémoire pour l'étudiant.

La section « Des savoirs aux compétences » a été conçue comme une **passerelle** entre les deux éléments du programme :

- Dans un premier temps, le candidat est invité à s'autoévaluer à l'aide d'un **quiz/QCM** (réponses en fin d'ouvrage) et d'une **application directe des connaissances** (rubrique « Évaluer les savoirs »). En fonction de ses résultats, l'étudiant détermine les points du cours à revoir.
- Dans un deuxième temps, l'étudiant est placé en contexte afin de tester les compétences requises et évaluées à l'examen (rubrique « Maîtriser les compétences ») : **toutes les compétences du programme font l'objet d'une mise en situation**. Les exercices proposés sont progressifs (le niveau de difficulté est systématiquement indiqué). Les compétences les plus complexes sont traitées isolément.
- Enfin, une fois les compétences maîtrisées, l'étudiant est invité à se placer en condition d'examen (rubrique « Préparer l'épreuve ») au travers de **cas**. Ces pages sont émaillées de conseils méthodologiques et de rappels théoriques.

Chaque partie du programme est ponctuée d'un **cas de synthèse transversal** testant les principaux savoirs et compétences de la partie. L'ouvrage s'achève par un **sujet type d'examen intégralement corrigé**.

Un aller-retour constant entre savoirs et compétences

Deux parcours de préparation sont possibles grâce à ce manuel :

- Des savoirs disciplinaires étudiés aux compétences à mettre en œuvre en situation.
- L'acquisition de la compétence par la confrontation des situations aux savoirs.

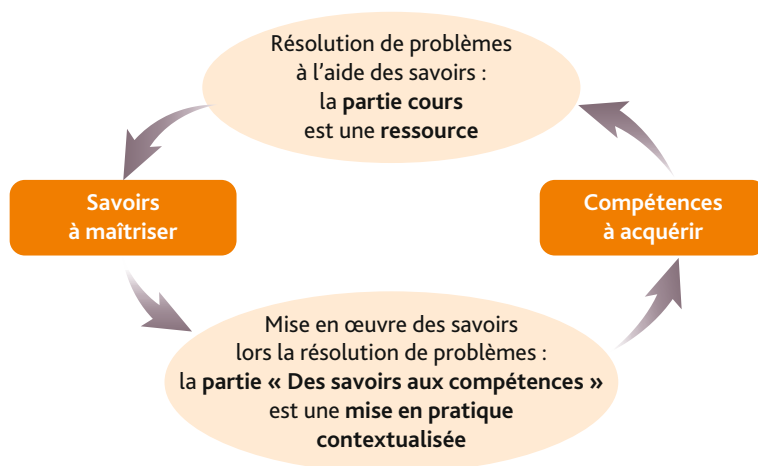


TABLE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACE :	actif circulant d'exploitation
ACHE :	actif circulant hors exploitation
ACPR :	Autorité de contrôle prudentiel et de résolution
A & D :	amortissements et dépréciations
AMF :	Autorité des marchés financiers
Amort. (ou A.) :	amortissements
ANC :	Autorité des normes comptables
Appro. :	approvisionnements
BFR :	besoin en fonds de roulement
BFRE :	besoin en fonds de roulement d'exploitation
BFRHE :	besoin en fonds de roulement hors exploitation
BNPA :	bénéfice net par action
CAF :	capacité d'autofinancement
CBC :	concours bancaires courants
CMPC :	coût moyen pondéré du capital
CP :	capitaux propres
CPFD :	commission de plus fort découvert
CS :	coefficient de structure
CT :	court terme
DADP :	dotation aux amortissements, dépréciations et provisions
DCE :	dettes circulantes d'exploitation
DCHE :	dettes circulantes hors exploitation
Dépréc. (ou D.) :	dépréciation
DR :	délai de récupération
EBE :	excédent brut d'exploitation
EC :	établissements de crédit
ECA :	écart de conversion Actif
ECP :	écart de conversion Passif
EENE :	effets escomptés non échus
ETE :	excédent de trésorerie d'exploitation
FNTA :	flux net de trésorerie généré par l'activité
FRNG :	fonds de roulement net global
IF :	<i>in fine</i>
IP :	indice de profitabilité
IR :	impôt sur le revenu

Table des sigles et abréviations

IS :	impôt sur les sociétés
LT :	long terme
MCV :	marge sur coûts variables
MP :	matière première
OAT :	obligation assimilable du Trésor
OEC :	Ordre des experts-comptables
PCEA :	produit des cessions d'éléments d'actif
PER :	<i>Price Earning Ratio</i>
PF :	produit fini
QP :	quote-part
RAN :	report à nouveau
RE :	résultat d'exploitation
SCB :	soldes créditeurs de banque
SI :	subvention d'investissement
SICAV :	société d'investissement à capital variable
SIG :	solde intermédiaire de gestion
TA :	trésorerie liée à l'activité
TCN :	titre de créance négociable
TE :	temps d'écoulement
TRI :	taux de rentabilité interne
VA :	valeur ajoutée
VAN :	valeur actuelle nette
VCEAC :	valeur comptable des éléments d'actif cédés
VMP :	valeur mobilière de placement

PROGRAMME

Compétences attendues

- **Expliciter** le caractère multidimensionnel du diagnostic d'entreprise
- **Interpréter** des documents de synthèse
- **Identifier** les destinataires du diagnostic financier d'entreprise
- **Identifier** les limites de l'information comptable
- **Discuter** de l'intérêt et des limites de l'information sectorielle
- **Analyser** le compte de résultat
- **Déterminer** les différents soldes intermédiaires de gestion
- **Justifier** les retraitements du tableau des soldes intermédiaires de gestion
- **Commenter** et **interpréter** les différents soldes intermédiaires de gestion
- **Déterminer** la capacité d'autofinancement selon les méthodes additives et soustractives

- **Commenter** et **interpréter** la capacité d'autofinancement

Savoirs associés

- Définition du diagnostic financier de l'entreprise
- Diversité des méthodes de diagnostic
- Définition et articulation des documents de synthèse : bilan, compte de résultat, annexe
- Comparaison dans le temps
- Comparaison des données de l'entreprise à celles de son secteur
- Intérêts et limites des informations sectorielles
- Les soldes intermédiaires de gestion : présentation et retraitements
- La valeur ajoutée : signification et répartition
- La capacité d'autofinancement

PLAN DU CHAPITRE

COURS : 1. Démarche de diagnostic • 2. Rappels sur le compte de résultat • 3. Soldes intermédiaires de gestion (SIG) • 4. Capacité d'autofinancement (CAF)

DES SAVOIRS AUX COMPÉTENCES : Évaluer les savoirs • Maîtriser les compétences • Préparer l'épreuve

SYNTHÈSE

Le diagnostic financier d'une entreprise commence souvent par l'analyse de l'activité, réalisée à partir du compte de résultat. Le calcul des soldes intermédiaires de gestion (SIG) permet d'examiner la formation du résultat de l'exercice. Le calcul de la capacité d'autofinancement (CAF) met en avant les ressources dégagées par l'activité courante de l'entreprise.

MOTS-CLÉS

Autofinancement • Capacité d'autofinancement • Compte de résultat • Crédit-bail • Diagnostic financier • Dotations aux amortissements • Excédent brut d'exploitation • Produits des cessions d'éléments d'actif • Retraitements • Soldes intermédiaires de gestion • Valeur ajoutée • Variation des stocks

1 Démarche de diagnostic

Le diagnostic financier ou analyse financière est une démarche basée sur l'étude des documents de synthèse (bilan, compte de résultat et annexe). Réalisée habituellement sur une période de 3 à 4 ans, cette démarche d'analyse doit être structurée et nécessite de la rigueur ainsi qu'un esprit de synthèse. Les tendances détectées, favorables ou non, permettront d'émettre des préconisations à destination du dirigeant.

A) Présentation du diagnostic financier

Définition

Le **diagnostic financier** permet de porter un jugement sur les forces et faiblesses d'une entreprise.

Il constitue un outil d'aide à la décision non seulement pour le dirigeant mais aussi pour les investisseurs (actionnaires, prêteurs tels que les établissements de crédit...).

L'objectif du dirigeant est d'assurer :

- la rentabilité de l'entreprise (résultat comparé aux capitaux investis) ;
- la liquidité de l'entreprise (capacité à assumer ses dettes à court terme) ;
- la solvabilité de l'entreprise (capacité à assumer ses dettes à long terme).

B) Caractère multidimensionnel du diagnostic financier

Le diagnostic financier d'une entreprise porte généralement sur plusieurs points :

- L'analyse de l'activité. L'entreprise est-elle profitable (capacité à générer un bénéfice) ? Est-elle rentable (capacité à générer un bénéfice par rapport aux capitaux investis) ?
- L'examen de l'équilibre du bilan. L'équilibre financier est-il respecté (ex. : pour assurer la continuité de l'exploitation, les immobilisations doivent être financées par des ressources durables) ? De quelle manière l'équilibre financier a-t-il évolué au cours d'un exercice comptable ?
- L'étude des flux de trésorerie. Quelle est l'origine de l'augmentation ou de la diminution de la trésorerie au cours d'un exercice comptable ? Pour éviter le risque de faillite, l'analyse détaillée de l'évolution de la trésorerie est devenue incontournable.

C) Informations nécessaires à la réalisation d'un diagnostic financier

Dans une première phase calculatoire, l'analyse financière est menée à partir d'informations comptables. Les comptes annuels (ou documents de synthèse) constituent la source d'information la plus fiable pour élaborer un diagnostic financier.

Afin de porter un jugement sur la santé financière d'une entreprise, il est donc nécessaire d'avoir une bonne connaissance des documents de synthèse (compte de résultat et bilan notamment).

Dans un second temps, pour interpréter les résultats, l'analyste financier aura besoin d'informations extra-comptables, qui peuvent être :

- internes à l'entreprise (ex. : stratégie mise en œuvre, climat social, état de l'appareil de production) ;
- externes à l'entreprise (ex. : avenir du secteur d'activité, environnement économique, informations sur les principaux concurrents, statistiques sur le secteur d'activité de l'entreprise).

D) Importance des comparaisons dans le temps et dans l'espace

Quels que soient les outils d'analyse retenus, le diagnostic financier ne sera pertinent qu'à la condition de revêtir une double dimension :

- Une dimension pluriannuelle. La situation de l'entreprise ne peut s'apprécier correctement qu'à travers son évolution dans le temps, ce qui exige des informations sur plusieurs années.
- Une dimension spatiale. Pour prendre les bonnes décisions, le dirigeant d'une entreprise doit pouvoir se situer par rapport aux autres entreprises du même secteur d'activité et comparer ses résultats à des normes sectorielles. Ces normes sectorielles correspondent à des moyennes et ne sont pas forcément toujours retenues. La comparaison aux concurrents directs pourra avoir plus de sens dans certains cas.

→ CAS PRATIQUE 8

2 Rappels sur le compte de résultat

A) Description du compte de résultat

Le **compte de résultat** (tab. 1.1) est un document de synthèse retraçant l'activité de l'entreprise au cours d'un exercice comptable. Le résultat de l'exercice :

- est la différence entre le total des enrichissements (produits) et le total des appauvrissements (charges) ;
- correspond à l'augmentation du patrimoine (bénéfice) ou à la diminution du patrimoine (perte) découlant de l'activité de l'entreprise.

Tableau 1.1. Compte de résultat de l'exercice N

Charges (hors taxes)	Produits (hors taxes)
<ul style="list-style-type: none"> • Charges d'exploitation • Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun • Charges financières • Charges exceptionnelles • Participation des salariés aux résultats • Impôts sur les bénéfices 	<ul style="list-style-type: none"> • Produits d'exploitation • Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun • Produits financiers • Produits exceptionnels
Bénéfice (solde créditeur)	Perte (solde débiteur)

Des dotations et des reprises peuvent figurer dans chacune des rubriques du compte de résultat (exploitation, financière ou exceptionnelle). Pour le calcul de la **capacité d'autofinancement**, il convient de les regrouper.

B) Précisions relatives à certains postes

1. Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Il arrive que l'entreprise réalise, en collaboration (en participation) avec d'autres entreprises, certaines opérations. Les résultats obtenus sur ces opérations (bénéfices ou pertes) sont partagés entre les participants. La part qui revient à chacun d'eux est inscrite en charges ou en produits dans la rubrique : « Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun ».

Pour les calculs des soldes intermédiaires de gestion (SIG), ces postes sont pris en compte avec les postes financiers.

2. Variation des stocks

Les **variations des stocks** se calculent à partir des stocks initiaux (SI) et des stocks finaux (SF) (tab. 1.2).

Tableau 1.2. Variation des stocks

Du côté des charges	Du côté des produits
<p>La variation des stocks de marchandises, de matières premières et autres approvisionnements se calcule de la manière suivante :</p> $\Delta \text{ stocks} = \text{SI} - \text{SF}$ <p>donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> • si $\Delta \text{ stocks} > 0$ alors $\text{SI} > \text{SF}$: il y a eu déstockage (c'est-à-dire diminution des stocks). L'entreprise a revendu toutes les marchandises achetées ou consommé toutes les matières premières achetées plus un complément issu du stock ; • si $\Delta \text{ stocks} < 0$ alors $\text{SI} < \text{SF}$: il y a eu stockage (augmentation des stocks). L'entreprise n'a pas revendu toutes les marchandises achetées ou n'a pas consommé toutes les matières premières achetées. La partie stockée est retirée des charges de l'exercice car il ne s'agit pas d'un appauvrissement. 	<p>Le poste « production stockée » représente la variation des stocks de produits (intermédiaires, finis ou résiduels) et des en-cours de production (de biens et de services) :</p> $\text{Production stockée} = \text{SF} - \text{SI}$ <p>donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> • si $\text{production stockée} > 0$ alors $\text{SF} > \text{SI}$: il y a eu augmentation des stocks de produits et d'en-cours. La production stockée est évaluée à son coût de production. Ce produit vient annuler les charges engagées pour obtenir le nouveau stock. • si $\text{production stockée} < 0$ alors $\text{SF} < \text{SI}$: il y a eu diminution des stocks de produits et d'en-cours. La production stockée négative vient diminuer les produits mais on retrouve le prix de vente du stock dans le chiffre d'affaires. Au final, les produits augmentent de la marge réalisée sur la vente du stock.

Rendez-vous

MÉTHODE

Comprendre les variations de stock dans le compte de résultat

• Côté charges :

Achats de marchandises
Achats de MP et autres approvisionnements } Achats facturés (livrés) à l'entreprise

Achats de marchandises
 Δ des stocks de marchandises (SI - SF) \pm
Achats de MP et autres approvisionnements
 Δ des stocks de MP et autres approv. (SI - SF) \pm } Achats revendus (marchandises) ou consommés (MP et autres approv.)

Stocker des marchandises ou des matières premières n'augmente pas le bénéfice de l'entreprise : la variation de stock négative permet d'annuler l'achat du stock enregistré sur la ligne du dessus.

• Côté produits :

Ventes de marchandises
Production vendue (biens et services) } Ventes facturées = Chiffre d'affaires de l'entreprise

Production stockée (SF - SI) \pm } Δ des stocks de produits et d'en-cours évalués au coût de production

Stocker des produits finis n'augmente pas le bénéfice de l'entreprise car la production stockée positive vient annuler le coût de production du stock enregistré en charges.

Exemple

Compte de résultat de l'exercice N		Compte de résultat de l'exercice N+1	
Achats de MP	15 000	Achats de MP	15 000
Δ stocks de MP	200	Δ stocks de MP	-300

Bilan fin N-1	Bilan fin N	Bilan fin N+1
Stocks : 1 000	Stocks : 800	Stocks : 1 100



Les stocks de produits finis et d'en-cours sont évalués au coût de production (la marge n'est comptabilisée qu'au moment de la vente).

- En N, tous les achats de matières premières ont été consommés ainsi que 200 de matières premières qu'il a fallu prélever dans le stock. Au final, l'entreprise s'est appauvrie de 15 200.
- En N+1, l'entreprise n'a pas consommé toutes les matières premières achetées ; 300 de matières premières sont venues gonfler le stock. Au final, l'entreprise s'est appauvrie de 14 700. Par ailleurs, le stockage de matières premières n'a pas d'impact sur le résultat

car la variation de stock négative vient neutraliser l'achat du stock qui est comptabilisé dans les « Achats de matières premières ».

- Du côté des produits, on a : Production stockée = Δ Stocks des produits et en-cours = SF – SI :
 - si Production stockée > 0, il y a eu stockage ;
 - si Production stockée < 0, il y a eu déstockage. ▶

Exemple

▶ Soit une entreprise présentant les caractéristiques suivantes :

- Stock de produits finis fin N-1 : 1 500
- Stock de produits finis fin N : 1 900
- Stock de produits finis fin N+1 : 1 200
- Ventes de produits finis en N : 18 000
- Ventes de produits finis en N+1 : 18 000

Pour présenter schématiquement les comptes annuels, il convient de déterminer :

- En N : Δ stocks de PF = SF – SI = 1 900 – 1 500 = 400
- En N+1 : Δ stocks de PF = 1 200 – 1 900 = – 700

Compte de résultat de l'exercice N		Compte de résultat de l'exercice N+1	
	Production vendue 18 000		Production vendue 18 000
	Production stockée 400		Production stockée – 700

Bilan fin N-1	Bilan fin N	Bilan fin N+1
Stocks : 1 500	Stocks : 1 900	Stocks : 1 200

- En N, l'entreprise n'a pas vendu tous les produits qu'elle a fabriqués au cours de l'exercice. Le stock de produits finis augmente de 400. Le stockage de produits finis n'a en revanche aucun impact sur le résultat car le montant inscrit en production stockée compense les charges enregistrées au cours de l'exercice pour permettre la fabrication du stock.
- En N+1, l'entreprise a puisé dans son stock de produits finis pour satisfaire la demande. Le déstockage est évalué à 700 (coût de production) mais en contrepartie, on retrouve en production vendue le montant de la vente du stock (coût de production + marge). L'impact sur le résultat est donc positif : celui-ci augmente du montant de la marge réalisée sur la vente du stock. ▶

3. Autres charges – Autres produits

Ces deux postes, situés en bas des charges d'exploitation et de produits d'exploitation, comprennent plusieurs comptes (tab. 1.3).

Tableau 1.3. Détail des « Autres charges » et « Autres produits »

Autres charges (d'exploitation)	Autres produits (d'exploitation)
651. Redevances pour concessions, brevets, licences, marques...	751. Redevances pour concessions, brevets, licences, marques...
653. Jetons de présence	752. Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles
654. Pertes sur créances irrécouvrables	753. Jetons de présence et rémunérations d'administrateurs, gérants...
658. Charges diverses de gestion courante	758. Produits divers de gestion courante

Les postes « Autres charges » et « Autres produits » ne relèvent pas de l'exploitation au sens strict (cœur de métier). C'est pourquoi ils ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'**excédent brut d'exploitation**.

4. Charges exceptionnelles sur opérations en capital

Dans ce poste, se trouve essentiellement le compte 675. Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (VCEAC). Il s'agit de la valeur nette comptable (VNC) des immobilisations cédées. Cette charge calculée n'entraîne aucun décaissement mais permet de sortir l'immobilisation du patrimoine de l'entreprise.

5. Produits exceptionnels sur opérations en capital

On y trouve essentiellement les comptes :

- 775. Produits des cessions d'éléments d'actif (PCEA). Il s'agit du prix de vente des immobilisations vendues (immobilisations incorporelles, corporelles et titres inscrits en immobilisations financières).
- 777. Quote-part des subventions d'investissement (QP des SI) virée au résultat de l'exercice. Les subventions inscrites au compte 13. Subventions d'investissement sont virées progressivement au compte de résultat en retenant la durée d'amortissement des immobilisations qu'elles ont financées.

Exemple

- ▶ Encaissement fin N d'une subvention d'investissement de 50 000 € dont l'imposition est étalée sur 5 ans :

			Fin N		
Encaissement de la subvention	}	512	Banque	50 000	}
		13	Subvention d'investissement		
			Fin N+1		
Imposition de la subvention ⁽¹⁾	}	13	Subvention d'investissement	10 000	}
		777	Quote-part de subvention virée au compte de résultat	10 000	

⁽¹⁾ La même écriture sera passée chaque année jusqu'en fin N+5, date à laquelle le compte « Subvention d'investissement » sera soldé.

Seule la première écriture s'accompagne d'un flux monétaire (encaissement de la subvention); les écritures de virement au compte de résultat n'ont aucune conséquence sur la

trésorerie. Le compte 777 correspond à un produit calculé (qui ne sera jamais encaissé) qu'il faudra éliminer pour calculer la capacité d'autofinancement (CAF). ▶

3 Soldes intermédiaires de gestion (SIG)

A) SIG du plan comptable général (PCG)

Définition

Les **soldes intermédiaires de gestion** permettent d'analyser la formation du résultat de l'exercice.

Il s'agit, à partir des ventes de l'entreprise, de descendre progressivement jusqu'au résultat de l'exercice en faisant apparaître des soldes intermédiaires pertinents pour l'analyse financière. Le PCG propose un calcul de ces soldes.

Les calculs peuvent être présentés en colonne (tab. 1.4) ou en utilisant le tableau des SIG du PCG.

Tableau 1.4. Tableau des SIG en colonne

Tableau des SIG	Interprétation et commentaires
Ventes de marchandises – Coût d'achat des marchandises vendues (Achats de march. + Δ Stocks de march.) = Marge commerciale ⁽¹⁾ (entreprises commerciales)	⁽¹⁾ Indicateur de performance commerciale permettant de calculer le taux de marge commerciale : $\frac{\text{Marge commerciale}}{\text{Vente de marchandise}}$
Production vendue + Production stockée + Production immobilisée = Production de l'exercice ⁽²⁾ (entreprises industrielles et entreprises de services)	⁽²⁾ Indicateur de production
Marge commerciale + Production de l'exercice – Consommations en provenance des tiers (Achats de MP... + Δ Stocks de MP... + Autres achats et charges externes) = Valeur ajoutée (VA) ⁽³⁾	⁽³⁾ Richesse créée par les opérations d'exploitation. Mesure du « poids économique » de l'entreprise donc critère de taille le plus pertinent
+ Subventions d'exploitation – Impôts, taxes et versements assimilés – Charges de personnel (Salaires et traitements + Charges sociales) = Excédent brut d'exploitation (EBE) ⁽⁴⁾	⁽⁴⁾ Indicateur de la performance commerciale et industrielle de l'entreprise. Trésorerie potentielle issue des opérations d'exploitation au sens strict. Excédent « brut » car calculé avant amortissements, dépréciations et provisions (dotations et reprises exclues)

Tableau des SIG	Interprétation et commentaires
+ Reprises et transferts de charges (d'exploitation) + Autres produits (d'exploitation) - Dotations (d'exploitation) - Autres charges (d'exploitation) = Résultat d'exploitation	Vérification : Résultat d'exploitation = Total des produits d'exploitation - Total des charges d'exploitation
± Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun + Produits financiers - Charges financières = Résultat courant avant impôts	Résultat courant avant impôts = Résultat d'exploitation + Résultat financier Il s'agit du résultat dégagé par les activités normales de l'entreprise.
+ Résultat exceptionnel - Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices = Résultat de l'exercice	Augmentation ou diminution du patrimoine de l'entreprise au cours d'un exercice comptable, non synonyme de trésorerie dégagée (ou consommée). Résultat de l'exercice = Enrichissements - Appauvrissements ≠ Encaissements - Décaissements

NOTRE CONSEIL

Contrôlez vos calculs dès que possible :

- EBE = Total des produits d'exploitation *sauf* Reprises et Autres produits (d'exploitation) - Total des charges d'exploitation. *sauf* Dotations et Autres charges (d'exploitation.)
- Résultat d'exploitation = Total des produits d'exploitation - Total des charges d'exploitation
- Résultat de l'exercice = Résultat indiqué dans le compte de résultat de l'énoncé

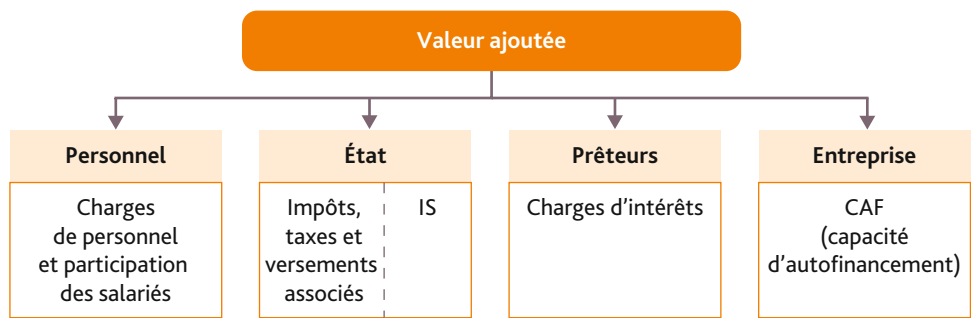
➔ **MINI-CAS 3**

B) Partage de la valeur ajoutée

La **valeur ajoutée** (VA) correspond au surplus de valeur apportée par l'entreprise aux biens et services acquis à l'extérieur :

$$VA = CAHT + \text{Production stockée} + \text{Production immobilisée} - \text{Coût d'achat des marchandises revendues} - \text{Coût d'achat des MP consommées} - \text{Autres achats et charges externes}$$

Elle est répartie entre plusieurs bénéficiaires (fig. 1.1).



La CAF est définie dans les pages suivantes.

Figure 1.1. Décomposition de la valeur ajoutée

C) SIG retraités

De nombreux analystes financiers pratiquent des **retraitements** afin de rendre comparables les comptes de résultat des entreprises ayant fait des choix de gestion différents.

Exemples

- Certaines entreprises ont opté pour l'embauche de nouveaux salariés alors que d'autres ont choisi de faire appel à du personnel intérimaire. De la même façon, des sociétés recourent au crédit-bail quand d'autres préfèrent acquérir leurs immobilisations. ▸

Le retraitement des SIG permet de dépendre l'entreprise d'un point de vue économique plus que juridique (tab. 1.5).

Tableau 1.5. Retraitements des SIG

<p>Redevance de crédit-bail (compte 612)</p>	<p>Hypothèse : acquisition du bien à l'aide d'un emprunt. À exclure du poste « Autres achats et charges externes » et donc des consommations en provenance des tiers. À reclasser en dotations aux amortissements et en charges d'intérêts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • calcul de la dotation aux amortissements du bien. On a : $\text{Dotation crédit-bail} = \frac{\text{Valeur du bien}}{\text{Durée d'amortissement}}$ <ul style="list-style-type: none"> • le reste (Redevance – Dotation de crédit-bail) est considéré comme des charges d'intérêts.
<p>Personnel extérieur à l'entreprise (compte 621)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À exclure des « Autres achats et charges externes » et donc des consommations en provenance des tiers. • À rattacher aux charges de personnel.
<p>Participation des salariés aux résultats (compte 691)</p>	<p>À rattacher aux charges de personnel.</p>



Le retraitement du **crédit-bail** implique de partager la redevance en deux parties.

Exemple

- Soit un matériel d'une valeur de 10 000 € pris en crédit-bail sur une durée de 4 ans. La redevance annuelle s'élève à 3 200 €.

$$\text{Dotation aux amortissements crédit-bail} = 10\,000 / 4 = 2\,500 \text{ €}$$

$$\text{Charges financières} = 3\,200 - 2\,500 = 700 \text{ €} \quad \blacktriangleright$$

➔ APPLICATION 2 • MINI-CAS 4 • CAS PRATIQUE 6 • CAS PRATIQUE 7 • CAS PRATIQUE 8

4 Capacité d'autofinancement (CAF)

Définition

La capacité d'autofinancement est la trésorerie potentielle dégagée par l'activité courante de l'entreprise au cours d'un exercice.

La trésorerie n'est que potentielle car la CAF ne tient pas compte du financement des nouveaux stocks et des nouveaux décalages de paiement.

Les **produits des cessions d'éléments d'actif** (PCEA) sont exclus du calcul de la CAF car ils ne relèvent pas de l'activité courante de l'entreprise (ils sont rattachés au cycle d'investissement relevant d'un horizon de long terme).



Les PCEA font partie des produits exceptionnels sur opérations en capital.

A) Calcul de la CAF

1. À partir de l'EBE (méthode soustractive)

$$\text{CAF} = \text{Produits encaissables (sauf PCEA)} - \text{Charges décaissables}$$

← encaissés ou décaissés au cours de l'exercice ou du suivant

L'excédent brut d'exploitation (EBE) n'étant constitué que d'éléments encaissables ou décaissables, ce SIG peut servir de base de calcul à la CAF :

$$\text{CAF} = \text{EBE} + \text{Autres produits encaissables (sauf PCEA)}$$

– Autres charges décaissables

$$\text{CAF} = \text{EBE} + \text{Transferts de charges (d'exploitation)}$$

+ Autres produits d'exploitation

– Autres charges d'exploitation

± QP de résultat sur opérations faites en commun

+ Produits financiers *sauf* Reprises financières

– Charges financières *sauf* Dotations financières

+ Produits exceptionnels *sauf* Reprises exceptionnelles, PCEA et QP des SI virée au résultat de l'exercice

– Charges exceptionnelles *sauf* Dotations exceptionnelles et VCEAC

– Participation des salariés au résultat de l'exercice

– Impôts sur les bénéfices

NOTRE CONSEIL

Veillez à bien récupérer les DADP et les RADP dans chaque rubrique (exploitation, financier et exceptionnel) :

- les VCEAC (compte 675) se trouvent dans les charges exceptionnelles sur opérations en capital ;
- les PCEA (compte 775) et les QP de SI virée au résultat (compte 777) se trouvent dans les produits exceptionnels sur opérations en capital.

FOCUS — Les transferts de charges

Les postes de Reprises comprennent les comptes 78. Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (RADP) ainsi que les comptes 79. Transferts de charges. Lors du calcul de la CAF, les transferts de charges doivent être séparés des reprises car ils constituent des produits encaissables ou assimilés.

Ex. : une indemnité versée par une compagnie d'assurance s'enregistre au compte 791. Transferts de charges d'exploitation.

2. À partir du résultat de l'exercice (méthode additive)

En partant du résultat de l'exercice, il faut annuler :

- les charges calculées (qui ne seront jamais décaissées) : dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (DADP) et valeurs comptables des éléments d'actif cédés (VCEAC) ;
- les produits calculés (qui ne seront jamais encaissés) : reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (RADP) et quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice (QP des SI) ;
- les produits des cessions d'éléments d'actif (PCEA) : produit encaissable mais ne relevant pas de l'activité courante.

$$\text{CAF} = \text{Résultat de l'exercice} + \text{Charges calculées} - \text{Produits calculés} - \text{PCEA}$$

$$\text{CAF} = \text{Résultat de l'exercice} + \text{DADP} + \text{VCEAC} - \text{RADP} - \text{QP des SI} - \text{PCEA}$$

Rendez-vous

MÉTHODE

Les différentes façons de calculer la CAF

La CAF peut se calculer à partir du résultat de l'exercice (méthode additive) ou à partir de l'EBE (méthode soustractive) :

- La méthode additive est celle qui permet d'obtenir la CAF le plus vite.
- Si le calcul de la CAF est demandé à partir de l'EBE :
 - si le tableau des SIG a été présenté, il suffit de repartir du montant de l'EBE y figurant ;
 - si l'EBE n'a pas encore été calculé, il faut déterminer son montant à partir de la formule directe :

$$\begin{aligned} \text{EBE} &= \text{Total des produits d'exploitation sauf Reprises et Autres produits} \\ &\quad - \text{Total des charges d'exploitation sauf Dotations et Autres charges} \end{aligned}$$

B) Calcul de la CAF retraitée

Lorsque les redevances de crédit-bail sont retraitées, le montant de la capacité d'auto-financement s'en trouve modifié car une partie des redevances est assimilée à des **dotations aux amortissements**.

$$\text{CAF retraitée} = \text{CAF (PCG)} + \text{Dotations aux amortissements crédit-bail}$$

C) Utilité de la CAF

La capacité d'autofinancement constitue une ressource vitale (fig. 1.2).

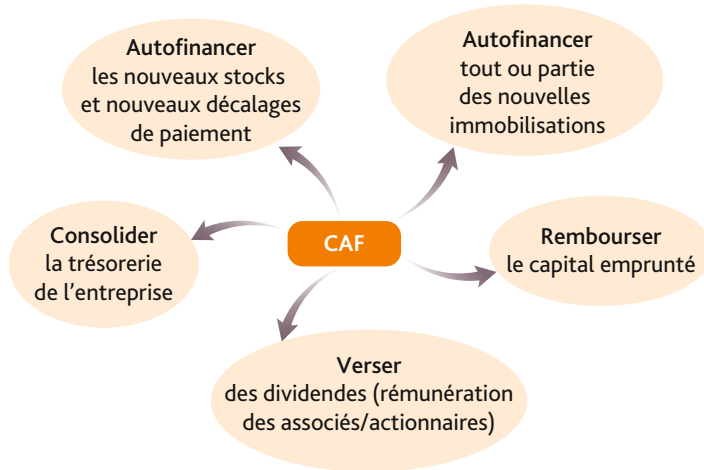


Figure 1.2. Utilité de la CAF

D) CAF et autofinancement

La part de la CAF revenant à 100 % à l'entreprise est appelée **autofinancement** :

$$\text{Autofinancement (N)} = \text{CAF(N)} - \text{Dividendes distribués en N}$$

La capacité d'autofinancement est un concept central en finance d'entreprise ; il est indispensable d'en maîtriser le calcul. On mobilise la CAF dans :

- le calcul de certains ratios (capacité de remboursement des emprunts notamment) ;
- la première partie du tableau de financement (↪ chapitre 5) ;
- le tableau des flux de trésorerie (↪ chapitre 6) ;
- les calculs prévisionnels : analyse des projets d'investissement (↪ chapitre 9) et plan de financement (↪ chapitre 15).

➔ MINI-CAS 5 • CAS PRATIQUE 6 • CAS PRATIQUE 7

DES SAVOIRS AUX COMPÉTENCES

Évaluer
les savoirs

Maîtriser
les compétences

Préparer
l'épreuve

1 Quiz

Vérifiez l'exactitude des propositions ci-après et justifiez-les.

	Vrai	Faux
1. La marge commerciale représente la différence entre les ventes de marchandises et les achats de marchandises.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. La valeur ajoutée est la différence entre la marge commerciale et les consommations en provenance des tiers.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. L'excédent brut d'exploitation (EBE) mesure la performance de l'entreprise indépendamment de sa politique de financement, de sa politique d'investissement et des éléments exceptionnels.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. L'EBE est la trésorerie potentielle découlant de l'activité courante de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. La CAF est la différence entre les produits encaissés (sauf PCEA) et les charges décaissées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. La CAF tient compte des remboursements d'emprunt.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. On lit dans le compte de résultat : variation des stocks de matières premières = -25 000 €. Cela signifie que le stock de matières premières a diminué.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Le déstockage de produits finis se traduit par une production stockée négative.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Le déstockage de produits finis entraîne une baisse du résultat de l'exercice.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2 Crédit-bail & Co ★★★

Justifiez et présentez le retraitement des redevances de crédit-bail ci-dessous :

- Redevances comptabilisées : 48 000 €
- Valeur du bien : 200 000 € HT
- Durée d'utilisation : 5 ans